



111964 - La lecture de la sourate Marie par la femme enceinte

question

Je suis enceinte et je demande à Allah de me donner un enfant pieux. J'ai entendu une personne dire qu'il est recommandé à la femme enceinte de lire la sourate Marie (19^e) quotidiennement pour faciliter l'accouchement et de lire la sourate Joseph (12^e) pareillement afin que l'enfant soit beau. Existe-t-il un hadith qui le prouve?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Nous n'avons rien trouvé dans la Charia qui prouve que la lecture d'une sourate déterminée du Coran a une influence sur l'intelligence ou la beauté du fœtus. Celui qui avance une telle allégation sans une preuve irréfutable transgresse les limites tracées par Allah et parle de Allah sans connaissance.

Les publications diffusées dans les forums à propos d'expériences conduites par certains étudiants chercheurs ne sont pas assez fiables car les études scientifiques ne le sont réellement que quand elles reposent sur une méthodologie et sont fondées sur des statistiques portant sur de larges échantillons et conduites progressivement, et des croisements impliquant le recensement des causes et conséquences. Cette approche dure de longues années. Il n'y a pas de place dans ce domaine de l'usage de mots creux, ni de conclusions presque imaginaires puisqu'on ne sait pas a priori ce qui en est vrai et ce qui en est faux.

Nul doute que le saint Coran ne contient que du bien, de la bénédiction et de la récompense. Ce qui ne signifie guère que nous pouvons y inclure tout ce que nous voulons pour nous-mêmes ou pour nos enfants. Allah le Transcendant et Très-haut dit dans Son noble livre: « C'est Lui qui vous donne forme dans les matrices comme Il veut. Point de divinité à part Lui, le Puissant, le



Sage. » (Coran,3:6)

Sous ce rapport, al-Qourtoubi (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: « cela concerne la beauté , la laideur , la noirceur , la blancheur, la taille, l'absence ou la présence de défauts, etc. »

Voir *al-Djamie li ahkam al-Qouraan* (1/927)

Cela dit, il n'y aucun inconvénient à ce que la femme enceinte prenne l'habitude de lire et écouter le saint Coran puisque les recherches médicales ont prouvé l'incidence des sons extérieurs sur le fœtus. Quand il s'agit de la voix d'un réciteur du Coran, on espère qu'elle apporte du bien et de la bénédiction au fœtu. On n'a pas besoin de préciser un type d'avantage.

Nous remercions l'autrice de la question d'avoir cherché un argument religieux pour se rassurer. Nous espérons que tous les musulmans de nos jours adoptent la même approche.

Allah le sait mieux.